

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS DU LUNDI 26 OCTOBRE 2015

### Décisions:

Le Conseil communal décide :

#### Arrêté d'imposition 2016

- 1) De fixer, pour l'année 2016, le taux d'imposition à 71%, pour les chiffres 1, 2 et 3 de l'arrêté, les taux des autres rubriques restant inchangés.
- 2) D'adopter cet arrêté d'imposition pour l'année 2016 seulement.

#### Participation aux charges d'exploitation du nouveau centre sportif de Malley

De ne pas autoriser la Municipalité à signer la Convention d'actionnaires concernant la prise en charge du déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley.

#### Election d'un nouveau membre à la Commission de recours en matière de taxes et d'impôts communaux

De nommer Monsieur Gabriel Steiner à cette commission.

Ainsi délibéré en séance du lundi 26 octobre 2015.

La Présidente  
Anne-Sophie Hamoir

La Secrétaire  
Alexandra Piot

